

| Ecole | La Chavanne | Planaise |
|-----------------|--|--|
| Mairie- SIS | Mme DOUCHEMENT Clotilde | M. RATEL Jean-Paul Mme CHRISTIN Sylvaine |
| DDEN | | |
| Parents | M BIMET Fabien Mme KOLOPP Anne Mme KROTOFF Julia Mme THOME Céline | |
| ATSEM - Service | | Mme FUSIER Sylviane Mme ROUX Anne Mme SIMON Jeannette |
| Enseignants | | Mme CURA Laëticia Mme FLACHON Nathalie Mme VILLAND Corinne Mme BUISSON Emmanuelle |

Excusés : Mme CHERY Sandrine, Inspectrice de l'Education Nationale, M.DESCHAMPS-BERGER Richard (Maire de La Chavanne), Mme MAQUEDA Michèle (DDEN), Mme MALLEVILLE Amandine (enseignante), M BONI Sylvain, Mme CARROZ Elodie (parents).

Mme Villand est secrétaire de séance.

Rythmes scolaires/ rentrée 2018-2019:

a) Intervention du SIVU :

Une enquête a été donnée aux familles pour connaître leur opinion sur les rythmes scolaires qui sembleraient les plus adaptés à leur enfant.

Sur les 90 familles de l'école, 85 ont répondu :

- 24 familles sont favorables aux rythmes actuels soit 9 demi-journées
- 57 familles sont favorables aux rythmes scolaires sur 8 demi-journées
- 4 familles ne se prononcent pas.

Les membres du personnel communal donnent leur avis et sont favorables à un rythme sur 4 jours.

Le personnel enseignant rappelle les points positifs et négatifs de la semaine à 9 demi-journées pour les enfants de notre école intercommunale.

En conclusion : il est validé que pour l'école Intercommunale de la Chavanne Planaise, les horaires scolaires seront répartis sur 8 demi-journées à partir de la rentrée 2018.

Cette décision ne sera définitive qu'après validation de l'Inspection Académique (au plus tôt en février 2018).

b) Horaires scolaires :

Des membres du SIVU ont assisté à une conférence sur le rythme de l'enfant par des chronobiologistes qui rappelaient que la matinée était propice aux apprentissages, davantage que le début d'après-midi ; d'où un questionnement sur les horaires scolaires. De son côté, l'équipe enseignante a réfléchi à cette question et souhaiterait étendre la matinée scolaire à 3h30 de cours (au lieu de 3h actuellement). Les parents élus y sont favorables. Une réflexion est donc menée ; en sachant que les horaires dépendent des transports scolaires.

c) Garderie extrascolaire:

Des parents, lors de l'enquête, ont souligné leur besoin d'un moyen de garde pour le mercredi. Il est rappelé que la garderie du mercredi ne dépend pas du SIVU mais est de la compétence de la communauté de communes.

Actuellement, une réflexion est menée pour pouvoir proposer des moyens de garde aux familles. L'information sera relayée auprès des familles dès qu'une proposition sera faite par la communauté de communes.

La séance est levée.

Fait à Planaise, le 11 décembre 2017,

La secrétaire :

Mme VILLAND Corinne



La présidente:

Mme BUISSON Emmanuelle

